



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

8761^e séance

Vendredi 25 septembre 2020, à 10 h 15
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Abarry	(Niger)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Matjila
	Allemagne	M. Sautter
	Belgique	M ^{me} Van Vlierberge
	Chine	M. Dai Bing
	Estonie	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Norman-Chalet
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M ^{me} Broadhurst Estival
	Indonésie	M. Djani
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} King
	Tunisie	M. Ladeb
	Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2020/912)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2020/912).

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2020/912, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan.

Je donne maintenant la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de sécurité sur la situation au Soudan et sur la planification de notre nouvelle mission au Soudan, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS).

Lorsque j'ai pris la parole devant le Conseil à propos du Soudan en avril (voir S/2020/336), j'ai souligné le fait que la maladie à coronavirus (COVID-19) aggravait les difficultés politiques, économiques et sécuritaires auxquelles le pays était confronté. Cette évaluation générale reste valable. Néanmoins, il y a eu des évolutions positives ces dernières semaines. Il y a également eu de nouveaux défis. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (S/2020/912), la transition politique du Soudan continue d'avancer dans la bonne direction. Ces dernières semaines, d'importantes réformes législatives ont été adoptées pour améliorer

les droits fondamentaux. Des gouverneurs civils intérimaires, dont deux femmes, ont été nommés dans les 18 États. Il s'agit là d'une évolution encourageante.

Le fait nouveau politique le plus significatif a cependant été le paraphe, le 31 août à Djouba, de l'accord de paix entre le Gouvernement soudanais de transition, la coalition du Front révolutionnaire soudanais et l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi. Les parties ont convenu d'une période transitoire de 39 mois, à compter de la date de signature, prévue pour le 3 octobre. En outre, le Premier Ministre Hamdok et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hérou ont signé l'accord sur les principes à Addis-Abeba le 3 septembre.

Il faut féliciter toutes les parties participantes d'avoir persévéré dans le processus de paix malgré les nombreuses autres pressions exercées par la pandémie. Il faut encourager ceux qui sont absents des efforts de paix en cours dans le pays à engager un dialogue et des négociations avec les autorités de transition. Il n'est pas trop tard.

Alors que nous nous réjouissons des récents progrès enregistrés dans le processus de paix, nous sommes également conscients du travail important qui nous attend. Les différents accords et les accords de paix respectifs sur les questions régionales doivent être façonnés dans un cadre unique et cohérent. En outre, les parties et le Gouvernement doivent définir une vision commune sur la voie à suivre et respecter leurs engagements respectifs.

À un moment où tous les gouvernements sont confrontés à des contraintes économiques majeures, il sera important de fixer des attentes réalistes quant à ce qui peut être fourni pour financer les dividendes de la paix. Les participants à la Conférence de haut niveau des partenaires du Soudan, qui s'est tenue à Berlin, ont été généreux dans leur soutien à la transition du Soudan, mais ont signalé que l'impact de la COVID-19 pourrait réduire la capacité des donateurs. L'ONU, en partenariat avec l'Union africaine, apportera son soutien, à la demande des parties et dans la limite de ses capacités et de son mandat, à la mise en œuvre de ces accords et des accords futurs.

Le 10 septembre, le Gouvernement soudanais de transition a déclaré l'état d'urgence économique après l'effondrement de la livre soudanaise. Cette annonce fait suite à des mois d'inflation galopante, de taux de change en spirale et de pénuries persistantes de produits de

base. La frustration face à l'état de l'économie s'accroît, comme en témoigne la réémergence des manifestations dans tout le pays. Entre-temps, les questions en suspens concernant la gestion économique de la crise entraînent parfois des tensions entre les différentes composantes du Gouvernement.

Malgré ces immenses défis, le Gouvernement a été en mesure de progresser en entreprenant des réformes économiques difficiles. Ces changements, tels que la suppression des subventions sur le carburant, font partie d'un accord avec le Fonds monétaire international sur un programme de référence, une des mesures nécessaires pour rapprocher le Soudan de l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

En outre, une partie de l'aide financière promise par les donateurs lors de la Conférence de haut niveau des partenaires du Soudan qui s'est tenue à Berlin contribuera à compenser certaines des difficultés économiques que connaissent les ménages soudanais. Ces contributions soutiendront la mise en œuvre de l'initiative d'atténuation de l'impact social conçue par la Banque mondiale, mais dirigée par le pays, connue sous le nom de Programme de soutien aux familles. Le programme-pilote de cette initiative a été lancé ce mois-ci avec l'aide du Programme alimentaire mondial.

J'appelle tous les donateurs à tenir leurs promesses et à débloquer des fonds pour le Programme de soutien aux familles dès que possible. J'appelle également les partenaires internationaux à s'attaquer aux obstacles qui empêchent la pleine intégration du Soudan dans la communauté économique internationale. À cet égard, je suis encouragée par les récentes indications de progrès concernant la radiation du Soudan de la liste des États-Unis des États qui parrainent le terrorisme.

Depuis le début de la saison des pluies en juillet, le Soudan a connu ses pires inondations depuis des décennies : plus de 800 000 personnes touchées et plus de 100 ont perdu la vie. Entre juin et septembre, le nombre prévu de personnes en situation d'insécurité alimentaire est passé à 9,6 millions, en partie à cause de l'impact de la COVID-19, qui a exacerbé l'inflation en cours et la hausse des prix des denrées alimentaires et autres produits. Les organisations humanitaires travaillent en étroite collaboration avec le Gouvernement pour y répondre, mais des ressources supplémentaires sont nécessaires pour faire face aux besoins croissants.

La planification de la mise en place de la nouvelle Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, la MINUATS, progresse. Suite à la levée des restrictions aux déplacements, le travail de l'équipe de planification s'est déplacé en juillet du Siège vers le Soudan. Je remercie le Gouvernement soudanais de sa coopération et du soutien qu'il a apporté à l'équipe.

La structure proposée et la zone géographique de déploiement de la Mission sont décrites dans le rapport du Secrétaire général. La Mission est conçue de telle manière à permettre de travailler de façon nouvelle et innovante, en favorisant une coopération et une intégration maximales entre les diverses entités des Nations Unies, et nous agissons en partenariat avec le Gouvernement et le peuple soudanais dans cet effort.

L'équipe chargée du démarrage de la MINUATS se déploiera au Soudan le mois prochain pour commencer à mettre en œuvre les quatre objectifs stratégiques énoncés dans le mandat de la Mission défini par le Conseil de sécurité : aider à la transition politique; soutenir les processus de paix; aider à la consolidation de la paix, à la protection des civils et à l'état de droit; et soutenir la mobilisation de l'aide économique, de l'aide au développement et de l'aide humanitaire. Nous remplirons ces objectifs dans le plein respect des principes de l'appropriation nationale.

Les questions de genre sont prises en compte dans l'ensemble du mandat de la Mission, qui disposera d'une expertise spécifique en la matière, y compris au niveau supérieur. Nous mettrons en œuvre nos engagements pour faire progresser l'égalité des sexes et le programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

Nous savons le rôle important que les femmes et la société civile ont joué dans la transition au Soudan, et leur voix doit être entendue s'agissant de définir l'avenir du pays. Au cours d'une visite que j'ai effectuée au Soudan en février dernier, j'ai rencontré de nombreux représentants d'associations de femmes et de groupes de la société civile, qui sont très désireux de jouer un rôle constructif. Notre équipe de planification, y compris le Conseiller spécial Haysom, a été en contact avec ces deux groupes de la population au cours des derniers mois dans le cadre de notre effort pour concevoir une mission qui réponde aux besoins des Soudanais.

En ce qui concerne la protection des civils, nous sommes conscients des difficultés existantes. Comme l'a demandé le Conseil, la MINUATS soutiendra le Gouvernement de transition dans la mise en œuvre

de son plan national de protection des civils afin de mettre en place un environnement sûr et stable dans les zones touchées par le conflit. Il s'agira notamment de contribuer à la formation et au renforcement des capacités de la police soudanaise en matière de protection des civils. La mission travaillera également en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et les organisations de la société civile dans les domaines de la protection et de la surveillance.

Nous sommes conscients des lourds défis que doit relever le Soudan pour concrétiser pleinement les objectifs de sa transition historique. Les solutions à ces défis de longue date restent entre les mains des Soudanais, et la manière dont la MINUATS est configurée à pour but de les accompagner dans leurs efforts. Nous accordons la priorité absolue au Soudan et au déploiement rapide de la MINUATS, y compris la nomination d'un(e) représentant(e) spécial(e). Nous nous réjouissons à la perspective de travailler en étroite collaboration avec le Conseil de sécurité dans cette importante entreprise.

Le Président : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Jean-Pierre Lacroix.

M. Lacroix (*parle en anglais*) : Comme vient de l'expliquer la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, après près d'un an de pourparlers, le Gouvernement soudanais de transition, le Front révolutionnaire soudanais et l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi ont rejoint leurs homologues nationaux et régionaux à Djouba pour parapher un accord de paix, le 31 août. Il s'agit évidemment d'une étape très importante dans l'histoire souvent agitée du Darfour, qui laisse espérer un avenir plus pacifique et plus prospère. Je félicite de tout cœur les parties pour leur engagement en faveur de la paix, ainsi que le Soudan du Sud pour son rôle déterminant dans la médiation de l'accord.

Nous nous réunissons ici aujourd'hui à tout juste un peu plus d'une semaine de la date prévue pour la cérémonie de signature et du début d'une nouvelle ère pour le Darfour. Néanmoins, il reste beaucoup à faire pour que la bonne volonté manifestée dans le cadre du processus de négociation se traduise par des changements durables sur le terrain. Des acteurs clefs, parmi lesquels l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid (ALS/AW), doivent encore se joindre au processus. Les accords, qui restent un patchwork

de documents négociés sur différents volets, doivent encore être rassemblés en une vision unique et non fragmentée de l'avenir du Soudan. La poursuite des affrontements armés et des manifestations au Darfour, signe de l'inquiétude des Darfouriens face aux décisions prises à Khartoum et à Djouba, fait que, plus que jamais, nous devons travailler ensemble pour rallier toutes les parties prenantes et prévenir toute reprise du conflit, en particulier dans les zones de tension qui nécessiteront une attention permanente même une fois que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) aura pris fin.

En outre, la phase de mise en œuvre, qui commence en ce moment, s'avérera tout aussi capitale que la rédaction de l'accord lui-même. L'une des principales dispositions en matière sécurité pour le Darfour prévoit la création, dans les 90 jours suivant la signature de l'accord, d'une force de sécurité commune de 12 000 personnes, composée de 6 000 membres des forces de sécurité soudanaises et de 6 000 membres des groupes armés signataires. À l'heure où des forces sont déployées et des ressources mobilisées à l'appui de la mise en œuvre, il est primordial de s'assurer que les communautés locales darfouriennes se sentent parties prenantes de l'accord et participent pleinement à sa mise en œuvre.

Le financement sera également un défi majeur et il sera impératif de gérer les attentes quant à ce que la communauté internationale peut fournir dans le contexte international actuel. Les mouvements armés du Darfour ont laissé entendre que la mise en œuvre nécessitera 13 milliards de dollars sur 10 ans, et le Gouvernement a indiqué qu'il engagerait 7,5 milliards de dollars. La communauté internationale a la responsabilité de soutenir les parties dans leurs efforts pour traduire la vision de l'accord dans les faits.

Dans cet accord, les parties demandent aux garants et aux témoins de la communauté internationale et des Nations Unies d'appuyer la mise en œuvre du protocole relatif à la sécurité, notamment en fournissant des ressources, des compétences et des conseillers. Il est prévu, en particulier, que l'ONU présidera la commission permanente de cessez-le-feu et aura un (e) représentant (e) au sein du comité militaire suprême mixte, du comité technique d'intégration et de la commission régionale de désarmement, de démobilisation et de réintégration du Darfour. Le protocole relatif à la sécurité stipule que la commission permanente de cessez-le-feu et une tierce partie internationale seront chargés de la logistique des

efforts de désarmement et de démobilisation, y compris la mise en place de sites de rassemblement.

La MINUAD et l'ONU dans son ensemble sont prêtes à apporter leur concours. Dans l'attente de nouvelles indications des parties concernant les actions précises à entreprendre à l'appui de la mise en œuvre, la MINUAD reste, pour l'heure, pleinement engagée auprès du Gouvernement, notamment pour soutenir son plan national de protection des civils. Les discussions menées jusqu'ici ont permis d'identifier comme priorités le renforcement des capacités des institutions de l'état de droit dans la mise en œuvre du plan national, ainsi que la formation des formateurs des forces soudanaises mixtes dans les domaines de la protection des civils, du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, et de la protection des femmes et des enfants. Dans certains endroits, la police de la MINUAD a déjà commencé à effectuer des patrouilles conjointes avec les forces de police soudanaises, notamment à Koutoum, à Saraf Omra et à Kabkabiya dans le nord du Darfour.

La situation en ce qui concerne la maladie à coronavirus (COVID-19) continue d'avoir une incidence sur les opérations et les mouvements de la MINUAD, la mission se concentrant sur la fourniture de moyens de subsistance essentiels et sur les activités programmatiques de base. Parallèlement, la MINUAD a collaboré avec les autorités soudanaises pour lutter contre la propagation du virus et atténuer ses effets, notamment en apportant un appui préventif dans les camps de déplacés, les prisons et les institutions judiciaires dans tout le Darfour.

Tout en fournissant un soutien technique, consultatif et logistique au processus de paix, la MINUAD a continué à faire de la protection des civils sa priorité stratégique. La poursuite des affrontements sporadiques entre les forces gouvernementales et l'ALS-AW, qui se concentrent sur certaines parties de la zone du Jebel Marra, reste un défi à cet égard. Tout aussi préoccupantes, tandis que les pourparlers se poursuivaient à Djouba, sont les luttes intestines qui ont continué d'opposer les factions de l'ALS-AW, semble-t-il sur la question de savoir si le groupe devait rejoindre les négociations, et qui ont provoqué des morts parmi la population civile et des déplacements importants, principalement dans certaines zones du Darfour central et du Darfour méridional.

Les derniers pas vers l'accord de paix se sont également accompagnés d'une augmentation notable

de la violence intercommunautaire au Darfour en 2020, avec des incidents majeurs dans l'ouest, le nord et le sud du Darfour. Cette violence a coïncidé avec une multiplication des manifestations des communautés darfouriennes, en particulier les déplacés et d'autres personnes qui craignent de ne pas bénéficier de l'accord final et de sa mise en œuvre, pour réclamer plus de sécurité. Le Gouvernement a réagi aux affrontements intercommunautaires en déployant l'armée pour réprimer la violence et en envoyant des médiateurs pour encourager le règlement pacifique des différends.

Cependant, bien que le Gouvernement ait promis de répondre aux revendications légitimes de la population darfourienne en matière de sécurité, il se heurte toujours à des défis importants, notamment des capacités restreintes et un déficit de confiance, en particulier dans les zones touchées par le conflit et les camps de déplacés, où la protection est la plus nécessaire. La MINUAD a travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement pour renforcer ces capacités, se rapprocher des communautés et apaiser les tensions là où elles apparaissent. Il convient de noter que, sa présence en tenue étant concentrée sur la région du Jebel Marra, la MINUAD a une aptitude limitée à répondre aux besoins de protection qui se font jour ailleurs au Darfour, comme dans les zones du Darfour occidental où des violences intercommunautaires importantes sont survenues en juillet.

La protection des civils est également au cœur des travaux en cours pour préparer le rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'ONU requis par le Conseil avant la fin octobre. Compte tenu des conditions de sécurité, de l'incidence du processus de paix et des possibilités et défis que recèle le plan de protection du Gouvernement au Darfour, un groupe de travail conjoint de l'Union africaine et de l'ONU élabore actuellement des options qui pourraient être présentées au Conseil pour répondre aux besoins et défis en matière de protection des civils après l'expiration du mandat actuel de la MINUAD, en décembre. Chaque option est calibrée en fonction du rôle de la MINUATS, afin de garantir coordination et complémentarité. À cette fin, nous avons l'intention de veiller à des consultations intégrales avec le Gouvernement soudanais, notamment en organisant des réunions du Mécanisme tripartite au niveau des experts et des responsables.

Alors que nous sommes à l'aube de l'accord de paix historique de Djouba, nous sommes encouragés par les

progrès réalisés mais n'oublions pas les défis importants qui restent à relever. À l'entame de la phase de mise en œuvre, il est essentiel que notre appui contribue à l'obtention d'améliorations propres à être ressenties par les populations sur le terrain au Darfour, en particulier s'agissant de renforcer la sécurité des Darfouriens.

Le Président : Je remercie M. Lacroix de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Lacroix de leurs exposés. Je tiens également à remercier tous nos collègues des Nations Unies qui travaillent très dur pour que la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) soit opérationnelle et pour traiter les problèmes qui se posent actuellement sur place.

Malgré des priorités concurrentes et sans oublier les complications et le bilan humain dus à la maladie à coronavirus (COVID-19), nous continuons de constater que le Gouvernement dirigé par les civils au Soudan poursuit la mise en œuvre des principaux critères de la transition tels qu'énoncés dans le Document constitutionnel. Nous nous félicitons en particulier des récents progrès réalisés sur la voie de réformes juridiques propres à renforcer les droits de la personne au Soudan, ainsi que de la nomination de gouverneurs civils. Sur ce dernier point, nous sommes très satisfaits qu'un certain nombre de femmes figurent parmi ces nominations. Tout cela est donc très positif.

Mais le Soudan est toujours confronté à une multitude de défis. Rien que l'année dernière, le peuple soudanais a dû faire face à des inondations sans précédent, des invasions de criquets pèlerins et la première épidémie de poliomyélite en plus de 10 ans. L'inflation dépasse 160 % et les besoins humanitaires augmentent malheureusement. La COVID-19 n'a fait qu'exacerber tous ces défis.

Il est clair que le peuple soudanais ne peut pas en venir à bout tout seul, et il serait déraisonnable qui quiconque d'entre nous pense que ce soit possible. La communauté internationale doit répondre présente. Le Royaume-Uni assume sa part de responsabilité. Nous avons contribué à hauteur de plus de 100 millions de dollars au Programme de soutien aux familles, ce qui aidera à atténuer l'incidence négative de certaines des

réformes économiques nécessaires que le Gouvernement soudanais est en train de mettre en œuvre. En 2020, le Royaume-Uni fera également don de 76 millions de dollars supplémentaires d'aide humanitaire aux organismes des Nations Unies et organisations non gouvernementales pour qu'ils répondent aux besoins les plus urgents des personnes touchées par l'insécurité alimentaire, le conflit et la crise économique au Soudan.

Mais nous devons faire plus. En écho au Secrétaire général, j'invite les États Membres à se demander non pas si nous pouvons soutenir le Soudan, mais si nous pouvons nous permettre de ne pas le faire.

Une fois mise en place, la MINUATS sera au cœur de l'appui international et veillera à ce qu'il soit coordonné et efficace. Nous exhortons les Nations Unies à collaborer avec le Gouvernement soudanais pour faciliter le déploiement rapide de la Mission et, surtout, de veiller à ce qu'elle dispose des ressources et de la présence géographique requises pour pouvoir répondre aux besoins sur le terrain et s'acquitter de son mandat.

Il faut que la nomination d'un représentant spécial ou d'une représentante spéciale du Secrétaire général intervienne rapidement. Nous attendons depuis trop longtemps, et ce retard compromet la capacité de l'ONU à accompagner le peuple soudanais.

En ce qui concerne le processus de paix, je tiens vivement à saluer les efforts et les réalisations du Gouvernement soudanais, sous la direction du Premier Ministre Hamdok, et de plusieurs mouvements armés, s'agissant de faire avancer les négociations malgré les difficultés liées à la COVID-19. Je salue particulièrement le fait qu'un accord de paix ait été paraphé le 31 août par le Gouvernement soudanais et le Front révolutionnaire soudanais. C'est là une étape très encourageante vers un accord de paix global pour le Soudan, et c'est une occasion que nous exhortons toutes les parties à saisir en mettant promptement et intégralement en œuvre cet accord. Nous renouvelons également notre appel à toutes les parties qui n'ont toujours pas rallié le processus de paix pour qu'elles ouvrent immédiatement un dialogue constructif et sans conditions préalables, et qu'elles concluent rapidement les négociations autour d'un accord de paix global.

Malgré les progrès constatés au regard des efforts visant à obtenir la paix, les conditions de sécurité au Darfour restent préoccupantes. La récente intensification des violences intercommunautaires, l'augmentation du nombre de déplacés et le conflit en cours dans le

Jebel Marra illustrent à quel point les vecteurs et les causes profondes du conflit sont complexes, ce qui doit être intégralement résolu si nous voulons parvenir à l'avènement d'un Darfour stable et sûr.

Je tiens à saluer l'action de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) en cette période sans précédent, s'agissant non seulement de son aide à la réponse nationale opposée à la COVID-19 au Darfour, mais aussi de sa collaboration avec le Gouvernement soudanais pour soutenir et renforcer la protection des civils.

À cet égard, je me félicite de la stratégie nationale de protection des civils élaborée par le Gouvernement soudanais, qui témoigne de son ferme engagement à s'acquitter de sa responsabilité de protection. Il faudra toutefois du temps pour que soient mises en place les capacités nécessaires. Dans l'intervalle, nous demandons instamment au Gouvernement soudanais de faire fond sur sa coopération avec la MINUAD pour veiller à ce que les besoins de protection continuent d'être satisfaits.

M. Sautter (Allemagne) (*parle en anglais*) : Nous sommes saisis aujourd'hui de la situation au Soudan et, pour la première fois, nous discutons du travail de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Je tiens à souligner que la notion d'assistance incarne l'esprit d'un nouveau chapitre dans les relations entre le Conseil de sécurité et le Soudan – un chapitre ancré sur une coopération et un partenariat véritables. Un tel appui est crucial. Je suis convaincu de m'exprimer en notre nom à tous lorsque je dis que nous voulons que le Gouvernement soudanais soit couronné de succès. Nous voulons que le peuple soudanais, comme on l'a dit, récolte les dividendes de la paix et de la démocratie.

C'est pourquoi, aux côtés de l'ONU, de l'Union européenne et du Soudan, nous avons accueilli à Berlin, en juin, la Conférence de haut niveau des partenaires du Soudan, qui a permis de mobiliser 1,8 milliard de dollars d'aide au Soudan et qui a marqué l'avènement d'un nouveau partenariat politique entre le Soudan et la communauté internationale.

Nous accueillons favorablement les accords conclus avec certains groupes armés à Djouba, et attendons avec impatience que ces accords soient signés la semaine prochaine. Il est crucial que la mise en œuvre des dispositions convenues commence rapidement. Nous nous félicitons des pourparlers en cours avec les parties qui n'ont pas encore rejoint le processus et, dans

le même temps, nous exhortons toutes celles qui ne s'y sont pas encore ralliées à faire partie de la solution.

La notion de partenariat implique également d'être franc sur les défis qui s'annoncent. Comme le note le rapport du Secrétaire général (S/2020/912), l'instabilité de la situation économique, la nécessité d'assurer la justice pour les crimes et violences du passé, y compris le massacre du 3 juin 2019, et les besoins humanitaires croissants sont autant d'éléments qui sont exacerbés par les conséquences de la maladie à coronavirus.

Je ne dis pas que la MINUATS peut surmonter ces immenses défis immédiatement, mais nous sommes convaincus qu'elle peut sensiblement changer la donne sur le terrain. Pour ce faire, elle doit être adaptée à l'objectif visé. Celui-ci est clairement défini dans la résolution 2524 (2020) et comporte quatre priorités stratégiques. Nous osons espérer que la MINUATS sera en mesure de travailler sur toutes ces priorités et qu'elle disposera des ressources dont elle a besoin pour assurer la protection des civils et celle des droits de l'homme. Dans ce contexte, nous estimons qu'il est très important que le poste de représentant spécial du Secrétaire général soit rapidement pourvu.

Si nous apprécions à sa juste valeur la mise à jour du Secrétariat sur le processus de planification, nous voudrions mentionner que le Conseil avait également demandé des informations sur le déploiement géographique de la Mission. Rosemary DiCarlo nous a fait part d'observations importantes à ce sujet.

Nous nous intéressons en particulier à l'empreinte au Darfour et aux composantes qui seront représentées dans les bureaux spécifiques. Nous comptons que la police des Nations Unies sera représentée dans tous les bureaux de la Mission. Nous voudrions également rappeler que le Conseil a demandé au Secrétariat que la MINUATS utilise les enseignements tirés du concept de fonctions de liaison avec les États, et qu'un mécanisme basé sur ces enseignements soit mis en place au Darfour, y compris dans le Jebel Marra et les Deux Zones.

Je voudrais demander au Secrétariat d'être à la fois réaliste et ambitieux dans sa planification. Nous nous félicitons de ce que nous avons vu jusqu'à présent. L'Allemagne continuera d'appuyer la mise en place de la MINUATS, notamment en mettant à disposition des contributions volontaires et du personnel supplémentaires. Nous encourageons les autres États Membres à envisager de faire de même.

J'aimerais faire une observation sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Le Conseil devra bientôt prendre une décision sur son avenir. Nous notons avec préoccupation que le rapport dont nous sommes saisis fait état d'une détérioration des conditions de sécurité au Darfour. Il s'agit d'un signal alarmant. Nous attendons avec intérêt d'autres analyses et données dans le rapport spécial mandaté par le Conseil. Ce rapport doit contenir une évaluation de la capacité du Gouvernement soudanais de protéger les civils, comme prévu par la résolution 2525 (2020).

Pour terminer, la réponse du Conseil de sécurité au changement et à la transformation historiques du Soudan est un très bon exemple de ce que le système multilatéral peut faire pour appuyer les aspirations des peuples. À peu près à la même époque l'année dernière, pendant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, le Premier Ministre Hamdok a déclaré ici à New York que le peuple soudanais « march[ait] résolument vers le futur en ami et partenaire, sur un pied d'égalité, de toutes les nations éprises de paix » (A/74/PV.10, p. 40). Je suis convaincu que le Conseil de sécurité poursuivra son partenariat solide avec le nouveau Soudan et son peuple épris de paix.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie les Secrétaires généraux adjoints DiCarlo et Lacroix de leurs exposés. Je salue le premier rapport du Secrétaire général (S/2020/912) sur la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Je saisis également cette occasion pour exprimer mes condoléances aux victimes des inondations au Soudan.

À l'heure où nous parlons, le Soudan traverse une période critique de transition politique, dans laquelle les faits positifs sont évidents pour tous. Cette transition n'aurait pas été possible sans les efforts de médiation de l'Union africaine, du Soudan du Sud et des partenaires régionaux. Il s'agit également d'une pratique importante relevant de la mise en œuvre par les pays africains de l'initiative « Faire taire les armes en Afrique ». Dans le même temps, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les inondations et la fragilité du système économique constituent toujours des défis pour le processus de transition du pays. La communauté internationale doit accroître son aide et aider le Soudan à passer le cap de ce moment difficile. À cet égard, je voudrais souligner les quatre points suivants.

Premièrement, la Chine se félicite des récentes évolutions positives dans le processus politique au Soudan, notamment le paraphe de l'accord de paix le 31 août. Nous saluons le rôle important joué par le Soudan du Sud à cet égard. La Chine appelle toutes les parties au Soudan à rester unies, à signer l'accord de paix comme prévu et à le mettre en œuvre de bonne foi. Celles qui n'ont pas encore adhéré au processus de Djouba devraient également le signer dès que possible. L'accord de paix est un nouveau point de départ pour la paix et le développement au Soudan. Nous encourageons toutes les parties soudanaises à poursuivre le dialogue afin de promouvoir ensemble la transition du Soudan du maintien à la consolidation de la paix et de parvenir rapidement à une paix et une stabilité à long terme.

Deuxièmement, en raison de la fragilité du système économique et sanitaire du pays, la pandémie de COVID-19 et les inondations ont aggravé les conditions de vie et exacerbé les défis humanitaires auxquels le peuple soudanais est confronté. La communauté internationale doit fournir une assistance ciblée pour aider le Gouvernement soudanais à mener à bien les réformes économiques et à renforcer son système de santé. Les institutions financières internationales doivent également prendre des mesures d'allégement de la dette pour aider le Soudan. La Chine soutient activement le Soudan dans ses efforts pour développer son économie et lutter contre la pandémie, et lui a fourni une importante assistance matérielle et technique. Nous continuerons à faire de notre mieux pour l'aider à parvenir à un développement durable.

Troisièmement, la Chine se félicite du rôle important joué par l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour promouvoir le processus de paix au Soudan, et salue les efforts du Secrétariat et du personnel de maintien de la paix à cette fin. Nous attendons de la MINUAD qu'elle mette en œuvre sa stratégie de sortie de manière ordonnée, comme prévu. Je remercie l'équipe de planification de la MINUATS de son travail de préparation et me réjouis du fort soutien que la Mission a reçu du Gouvernement soudanais. Nous soulignons que la tâche principale de la MINUATS est d'appuyer le processus de transition politique au Soudan. Elle a un mandat qui ne doit pas aller au-delà des dispositions de notre résolution; elle doit encore moins s'ingérer dans les affaires intérieures du Soudan. Le transfert de la MINUAD à la MINUATS doit se faire sans heurts. Nous devons économiser les ressources et éviter les doubles emplois. La MINUATS doit également intensifier ses efforts

pour aider le Gouvernement soudanais à promouvoir le développement durable, tout en coordonnant les efforts d'aide humanitaire internationale. La protection des civils incombe au premier chef au Gouvernement soudanais. La Chine l'appuie dans la formulation et la mise en œuvre effective d'une stratégie nationale de protection des civils. La MINUATS doit fournir un appui technique à cette fin et renforcer sa coordination avec les autres organismes des Nations Unies sur le terrain, qui doivent s'acquitter de leurs tâches en respectant strictement leurs mandats respectifs et en évitant les doublons dans l'exercice de leurs fonctions, car cela aurait une incidence sur les résultats escomptés.

Quatrièmement, compte tenu de l'évolution positive du processus politique soudanais, le Conseil de sécurité doit, à la lumière des derniers faits nouveaux, réexaminer en temps utile les sanctions imposées au Soudan et établir une feuille de route pour leur levée, envoyant ainsi un message positif. La Chine appelle les pays concernés à retirer le Soudan de la liste des parrains du terrorisme visés par des sanctions dès que possible et à lever les sanctions unilatérales à son encontre afin de créer des conditions favorables pour que le Gouvernement soudanais et son peuple puissent lutter contre la pandémie.

Le processus de paix acquis de haute lutte au Soudan est pour la communauté internationale l'occasion d'accompagner le Soudan sur la voie de la paix et du développement. La Chine se joindra à la communauté internationale pour contribuer à promouvoir la transition politique, la stabilité à long terme, le développement et la prospérité du Soudan.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois États africains membres du Conseil de sécurité, à savoir le Niger, la Tunisie et l'Afrique du Sud, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

D'emblée, au nom des trois membres africains du Conseil et de Saint-Vincent-et-les Grenadines, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance. D'autre part, les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines tiennent à remercier les Secréétaires généraux adjoints Rosemary DiCarlo et Jean-Pierre Lacroix pour leurs exposés édifiants d'aujourd'hui sur la situation concernant le Soudan et la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS).

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines tiennent également à remercier l'équipe de planification de la MINUATS de ses efforts et des consultations régulières auxquelles elle procède pour donner vie à la mission politique spéciale envisagée. Nous sommes certains qu'elle parviendra à s'acquitter de la tâche gigantesque qui lui incombe.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent également la présence de notre collègue, le Représentant permanent du Soudan, à la présente séance du Conseil de sécurité, et ils attendent avec intérêt sa déclaration sur les événements récents survenus dans son pays.

En tant que communauté internationale, nous sommes fermement déterminés à contribuer au rétablissement de la paix, de la stabilité et de la prospérité au Darfour depuis plus d'une décennie. Même si le parcours est mouvementé, des progrès significatifs ont été accomplis. Dans ce contexte, alors que nous ouvrons un nouveau chapitre avec cette nouvelle mission politique spéciale, nous tenons à dire que nous nous emploierons à préserver les acquis et que nous continuerons de contribuer à l'instauration de la paix à laquelle aspirent de longue date les citoyens soudanais ordinaires et qu'ils désirent toujours d'urgence.

À cet égard, le Niger, la Tunisie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et l'Afrique du Sud saluent les efforts entrepris par le Gouvernement soudanais de transition, qui poursuit ses réformes politiques, continue de faire avancer le processus de paix et lutte contre la détérioration rapide de la situation économique. Qui plus est, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines sont encouragés par la signature le 29 août d'un accord de paix avec l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi et l'alliance du Front révolutionnaire soudanais, et par la signature d'un accord de principe le 3 septembre, qui constituent des avancées importantes sur la voie d'une paix durable au Soudan.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines reconnaissent que le Gouvernement de transition opère dans un contexte marqué par une situation économique désastreuse, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et un climat politique tendu. Le rapport du Secrétaire général souligne clairement que

« [l']inflation galopante, les pénuries constantes d'articles essentiels, l'aggravation du déficit

public et la baisse des recettes ont placé l'économie du pays dans une situation critique » (S/2020/912, par. 41).

En conséquence, les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines appellent à la levée de toutes les sanctions visant le Soudan, qui n'ont plus lieu d'être. De fait, elles assombrissent encore plus les perspectives de progrès dans le pays.

Le Niger, la Tunisie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et l'Afrique du Sud se félicitent des engagements pris durant la Conférence de haut niveau des partenaires du Soudan de contribuer à remédier à la situation socioéconomique dans le pays. Nous sommes certains que cet appui contribuera à atténuer un certain nombre des difficultés avec lesquelles le Soudan est actuellement aux prises.

Sur le plan de la sécurité, nous saluons les efforts que déploie le Gouvernement de transition pour collaborer avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) afin d'endiguer la violence intercommunautaire croissante dans le pays. Nous saluons également les mesures prises par le Gouvernement de transition en ce qui concerne le plan national de protection des civils. Alors que la MINUAD réduit progressivement ses effectifs, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines l'encouragent à continuer de collaborer avec les autorités nationales et locales, ainsi qu'avec l'équipe de pays des Nations Unies et les autres partenaires, pour protéger les civils, faciliter la médiation et remédier au problème sous-jacent de l'accès à la terre et aux ressources.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines espèrent qu'un (e) représentant (e) spécial (e) du Secrétaire général sera nommé (e) d'urgence pour exercer une autorité générale, fournir des directives stratégiques pour toutes les activités de la MINUATS, jouer un rôle consultatif et de plaidoyer au niveau politique et coordonner les efforts de la communauté internationale en vue de réaliser les objectifs stratégiques du mandat de la MINUATS.

Le Soudan, qui partage des frontières avec des pays clefs de sa région d'Afrique, dont le rôle est essentiel pour la restauration de la paix et de la sécurité dans la région et sur l'ensemble du continent africain, est d'une importance géostratégique. Il est donc impératif que le Conseil de sécurité continue de garantir la stabilité au Soudan. En tant que Président en exercice de l'Autorité

intergouvernementale pour le développement, le Soudan joue un rôle crucial dans le renforcement de la cohésion dans la Corne de l'Afrique.

Le Niger, la Tunisie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et l'Afrique du Sud estiment que l'environnement mondial reste difficile et incertain. Trente-deux millions de personnes ont été infectées par la COVID-19 dans le monde, et 1 million d'entre elles sont mortes. Toutes nos économies sans exception ont été ébranlées. Aucun de nous dans cette salle – que ce soit les cinq membres permanents ou les 10 membres élus – n'aurait pu prédire en septembre 2019 que nous traverserions une période troublée en septembre 2020 du fait de la pandémie – personne. Le Soudan fait partie de ce monde dont nous parlons, tout comme l'Afrique et les Caraïbes, ainsi que tous nos pays et toutes nos régions.

M^{me} Van Vlierberge (Belgique) : Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier les Secrétaires généraux adjoints Rosemary DiCarlo et Jean-Pierre Lacroix pour leurs exposés. Je me concentrerai sur trois aspects : la protection des plus vulnérables, les progrès du processus de paix et la transition.

La mise en place d'une nouvelle mission est un moment important. Il s'agit de traduire sur le terrain la décision prise par le Conseil afin de concrétiser l'objectif de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), à savoir soutenir la transition politique et aider le Soudan à retrouver la paix et la sécurité, avec une attention particulière pour le Darfour et les Deux Zones. Sans vouloir revenir sur l'entièreté des tâches attendues de la Mission, la Belgique souhaite répéter l'importance du soutien à la protection des civils et au renforcement du respect des droits humains.

Nous sommes révoltés par la persistance des violations graves envers les enfants au Soudan, en particulier la fréquence des agressions sexuelles, des mutilations et des meurtres. Ces violations sont commises par toutes les parties au conflit. Le Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés, sous présidence belge, discute en ce moment de cette réalité. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement soudanais pour intégrer la question des enfants dans son plan national de protection des civils. Les amendements au code pénal, adoptés en juillet, sont aussi un signe encourageant. Ceux-ci améliorent la protection de catégories de population vulnérables, dont les enfants. Les préoccupations relatives à ces aspects devraient être prises en compte de manière équilibrée dans la

planification de la MINUATS, y compris des capacités suffisantes consacrées à la protection des enfants.

Le processus de paix au Soudan a connu des avancées significatives ces dernières semaines, avec des accords à Djouba et à Addis-Abeba. La Belgique appelle les parties à poursuivre leur engagement par un dialogue constructif et à mettre en œuvre rapidement les accords une fois ceux-ci conclus. Nous encourageons les groupes restés absents à rejoindre la table des négociations : c'est indispensable pour pérenniser la paix. La Belgique se réjouit que les pourparlers n'éluent pas des questions difficiles telles que le retour des personnes déplacées, la propriété des terres et la justice transitionnelle. Ces éléments sont essentiels pour poser les bases d'une réconciliation entre communautés. La persistance actuelle des conflits entre ces communautés démontre leur nécessité.

Le soutien à la réconciliation fait partie des priorités stratégiques de la MINUATS et nous suivrons attentivement les activités dans ce domaine. Et puisque nous parlons de justice, nous avons bien noté l'intention des autorités soudanaises de coopérer avec la Cour pénale internationale, dont nous soutenons les travaux. Nous saluons par ailleurs l'action en coopération des autorités et de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour pour désamorcer les tensions au Darfour. En effet, les civils y restent vulnérables aux attaques et nous sommes préoccupés par l'augmentation récente des violences dans cette région.

Outre le processus de paix et le rétablissement de la sécurité au Darfour et dans les deux Zones, le Soudan fait face actuellement à de nombreux défis. La situation socio-économique est précaire et est aggravée par les effets de la pandémie et d'importantes inondations. L'impact est disproportionné pour les femmes, les enfants et les personnes déplacées. Cette situation peut être aussi source d'instabilité politique : c'est un test pour la maturité de la classe politique. Nous notons avec satisfaction le programme ambitieux de réformes politiques entrepris dans le Gouvernement de transition, et sa volonté de redresser la situation économique. La MINUATS, en collaboration avec l'équipe de pays, sera le partenaire privilégié du Soudan pour cette période de transition. Le Soudan peut déjà compter sur le soutien de la communauté internationale, comme l'a démontré la Conférence de haut niveau de juin dernier. La Belgique, avec l'Union européenne, est aux côtés des Soudanaises et des Soudanais.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie M^{me} DiCarlo et M. Lacroix pour leurs exposés très complets.

La priorité de la France est le soutien à la transition engagée il y a maintenant plus d'un an. Les progrès de ces derniers mois sont encourageants, en particulier s'agissant de la dynamique des négociations de paix dont le Gouvernement a fait une priorité. Nous serons très vigilants quant à la mise en œuvre de ces accords. Nous appelons en outre les parties qui restent à l'écart de ce processus à prendre leurs responsabilités, en reprenant les discussions de paix, et en tirant les conséquences de la nouvelle donne politique au Soudan.

Nous restons préoccupés par la persistance des violences au Darfour, à la fois entre les communautés et au sein des groupes armés, qui continuent de faire de nombreuses victimes civiles, y compris parmi les personnes déplacées, en violation du droit international humanitaire. L'envoi de 1500 soldats des Forces armées soudanaises annoncé à la fin du mois de juillet est encourageant et démontre une volonté claire de prendre en compte ces défis. Cela doit se traduire par une protection effective et une réduction des risques pour les populations civiles. C'est indispensable pour créer les conditions du retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), attendu à la fin du mois de décembre 2020 par le Gouvernement soudanais. Il reviendra au Conseil de se prononcer d'ici là sur la base de l'évaluation de la situation sur le terrain dressée par le Secrétaire général des Nations Unies. Dans ce contexte, la structure de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) proposée par le Secrétaire général constitue une ossature adéquate. Elle doit bénéficier des ressources humaines et financières nécessaires pour prendre corps. C'est en particulier essentiel s'agissant du mandat de protection des civils, notamment des femmes, des enfants et des personnels humanitaires et médicaux.

Je voudrais souligner la responsabilité première des autorités soudanaises à cet égard. La Mission dispose d'un mandat étendu dans ce domaine pour appuyer leurs efforts, en matière de droits de l'homme et de renforcement des capacités de police notamment. Je salue à ce titre la coopération entre les forces armées soudanaises et les forces de la MINUAD pour maîtriser les violences de juillet dernier, qui va dans le bon sens. Il est également indispensable, dans les mois à venir, de tirer pleinement parti des synergies entre la MINUAD

et la MINUATS, sans logique d'exclusive. Il ne fait pas de doute que la mobilisation des capacités et l'empreinte de la MINUAD peuvent aider à accélérer la transition vers la MINUATS.

Dans ce contexte, la France continuera à apporter son plein soutien au Gouvernement soudanais, sur plusieurs fronts. Au-delà des enjeux sécuritaires, les autorités soudanaises sont en effet confrontés à des défis économiques majeurs, avec le chantier des indispensables réformes structurelles, sanitaires ensuite, avec l'impact de la COVID-19, et humanitaires enfin, en raison des inondations qui ont affecté plus de 800 000 personnes dans le bassin du Nil, du nord au sud du pays. La France exprime ses condoléances aux victimes de ces inondations. Nous continuerons à nous mobiliser aux côtés du peuple soudanais, à travers notre aide d'urgence. Nous saluons enfin l'accord conclu avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour l'ouverture d'un bureau local à Khartoum ainsi que d'antennes régionales, y compris au Darfour.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Comme d'autres orateurs, je tiens tout d'abord à remercier les intervenants, la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Lacroix, pour leurs exposés très complets.

L'Indonésie est encouragée par les réalisations du Gouvernement soudanais, en particulier l'accord de paix global historiques avec des groupes armés au Darfour et dans les Deux Zones. Nous félicitons le Soudan d'avoir franchi une nouvelle étape importante dans son cheminement vers la paix, la stabilité et la prospérité. Nous devons donc rester vigilants afin de veiller à ce que ces réalisations puissent être maintenues et renforcées. À cet égard, je voudrais mettre en relief trois points importants.

Mon premier point concerne le renforcement du dialogue intercommunautaire. Il faut s'attaquer effectivement aux tensions intercommunautaires dans l'est, l'ouest et le sud du pays. L'Indonésie croit fermement à la vertu d'un dialogue soutenu et contrôlé par le Soudan dans l'optique d'une réconciliation durable. Nous appelons le Gouvernement soudanais, en coordination avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), à intensifier le dialogue et l'engagement communautaire en réponse aux affrontements. L'Indonésie se joint au Secrétaire général pour saluer la réaction rapide du Gouvernement soudanais face aux affrontements, notamment par le biais du comité national pour la protection des civils

et la facilitation du dialogue de réconciliation entre les communautés.

Mon deuxième point concerne le renforcement de l'aide humanitaire. Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport(S/2020/912), les affrontements intercommunautaires, la crise économique et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ont exacerbé la situation humanitaire au Soudan. Nous croyons fermement que l'amélioration du bien-être général de tous les Soudanais est indissociable de la transition politique du pays. Les progrès politiques doivent être vécus par tous les Soudanais dans leur vie quotidienne.

La présence de la MINUAD reste cruciale pour assurer la fourniture de l'aide humanitaire et des services de base aux Soudanais. Nous demandons à la MINUAD de renforcer sa coopération avec le Gouvernement pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire et médicale, notamment pour soutenir les efforts déployés par le Soudan pour faire face à la pandémie de COVID-19.

Mon troisième point concerne la garantie d'une transition en douceur vers la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). L'Indonésie se félicite de la création du Comité exécutif de coordination avec la MINUATS. Nous pensons que la transition en douceur vers la MINUATS ne peut être réalisée que par une coordination étroite entre l'ONU et le Gouvernement soudanais, ainsi que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, dans le cadre du processus de planification de la MINUATS. L'Indonésie souligne la nécessité d'une coopération et d'une collaboration étroites entre toutes les parties concernées dans le cadre du processus de planification de la MINUATS, en particulier en ce qui concerne le transfert des actifs. En tant que partie inséparable de la transition du Soudan, le succès de la MINUATS doit être la priorité de toutes les parties.

Je conclurai en réitérant l'engagement profond de l'Indonésie à soutenir le Soudan dans ce nouveau chapitre de son voyage vers une paix, une sécurité et une prospérité durables.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Nous nous joignons aux autres membres du Conseil pour remercier les intervenants pour leurs exposés éclairants.

L'année dernière, lors de la semaine des réunions de haut niveau de l'Assemblée générale, le Premier

Ministre Hamdok a présenté les objectifs ambitieux de son gouvernement pour ramener la paix dans le pays, mener à bien la transition vers la démocratie et restaurer l'économie. Malgré les multiples défis, tels que la maladie à coronavirus (COVID-19), le Soudan a fait de grands efforts pour atteindre ces objectifs. Bien qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir, nous reconnaissons les progrès déjà réalisés. À cet égard, qu'il me soit permis de féliciter le Soudan d'avoir réussi à trouver un accord de paix. Nous encourageons par ailleurs les parties qui n'ont pas encore adhéré à l'accord de paix à le faire de toute urgence. Nous espérons que cet accord ouvrira la voie à une paix durable au Soudan. Pour ce faire, il est impératif de s'attaquer aux causes profondes du conflit.

Comme pour tout accord de paix, la mise en œuvre est capitale. Le Soudan sera clairement à la barre, mais nous espérons qu'il pourra sentir l'appui total et indéfectible de la communauté internationale, par l'entremise de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), dans ses efforts de mise en œuvre.

Nous nous félicitons également des progrès réalisés par le Soudan dans la transition politique vers la démocratie. À titre d'exemple, la nomination de gouverneurs civils a constitué une étape clef. Tout aussi importante a été l'adoption de réformes juridiques qui renforcent les droits de l'homme. Nous encourageons le Soudan à poursuivre sur cette voie du renforcement des institutions, car des institutions démocratiques solides constituent l'épine dorsale de la démocratie. Là encore, nous espérons que la MINUATS sera un partenaire solide dans l'effort pour aider le Soudan à parvenir pleinement à la démocratie.

Le Soudan continue à se heurter à d'immenses défis économiques. L'Estonie est fière d'avoir contribué à la Conférence de haut niveau des partenaires du Soudan qui s'est tenue en juin, mais elle à conscience qu'il faut faire plus. Le Soudan a besoin d'un soutien continu pour remettre sur pied son économie paralysée. Nous espérons que la MINUATS, entre autres acteurs, lui fournira un appui durable.

La MINUATS a été créée dans le seul but d'assister le Soudan pendant sa transition historique. Compte tenu des immenses défis auxquels le pays est confronté, il est crucial que la Mission dispose de capacités et de ressources suffisantes et soit en mesure d'offrir un appui dans tous les domaines où il a besoin d'aide. Cela vaut également pour la situation en matière de sécurité. Nous

nous félicitons de la volonté du Soudan de s'attaquer de front à la question de la protection des civils, mais nous savons aussi que certaines de ses capacités sont limitées, et que l'ONU pourrait être utile à cet égard. Sur ce point, nous voudrions également saluer la coopération entre le Soudan et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour faire face à la récente flambée de violence au Darfour. C'est véritablement un exemple du chemin supplémentaire qu'on peut parcourir lorsque les acteurs travaillent de concert à un objectif commun. Nous espérons par conséquent que le Soudan considérera la MINUATS, ainsi que la MINUAD, comme des partenaires véritables qui l'aideront à relever les défis auxquels il est actuellement confronté.

Nous nous joignons également à nos collègues pour souligner l'importance de nommer le plus rapidement possible le/la Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général.

Pour conclure, l'Estonie souhaite voir le Soudan réussir. Nous espérons qu'avec le soutien des Nations Unies, y compris la MINUATS, il pourra concrétiser tous ses objectifs de paix, de démocratie et de prospérité.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions les Secrétaires généraux adjoints DiCarlo et Lacroix pour leurs exposés.

La Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) représente une occasion véritable et précieuse d'aider le Soudan à parvenir à une paix durable. Le fait que la Mission bénéficie du soutien unanime du Conseil de sécurité ne doit pas être considéré comme acquis. La Mission va devoir néanmoins relever de nombreux défis pour atteindre ses objectifs. Le Soudan est en pleine réforme politique et fait face à une pression intense de la part du peuple soudanais pour qu'il soit répondu à ses besoins. À cela s'ajoutent la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les effets des changements climatiques et l'augmentation des besoins humanitaires, principalement due à la recrudescence des violences intercommunautaires.

Selon les rapports les plus récents, 2,8 millions de personnes sont actuellement exposées à une crise alimentaire ou à des niveaux d'insécurité alimentaire d'urgence, et près de 400 000 personnes ont été touchées par les fortes pluies et les inondations. L'insécurité et les violations des droits de l'homme sont également en hausse, ce qui touche les populations vulnérables, en particulier les femmes, qui, pendant le confinement lié à

la COVID-19, continuent d'être victimes de nombreuses violences sexuelles et fondées sur le genre. À cet égard, nous nous félicitons des récents amendements visant à améliorer la protection juridique des catégories de population les plus vulnérables, notamment en contribuant à l'éradication des pratiques culturelles préjudiciables aux femmes et aux filles par l'interdiction des mutilations génitales féminines et en supprimant la peine de mort pour les moins de 18 ans.

Nous nous associons aux appels lancés pour que des ressources suffisantes soient allouées à la poursuite des efforts de protection de l'enfance et pour permettre à la MINUATS de s'acquitter pleinement de son mandat de protection de l'enfance. Il faut absolument que des conseillers (conseillères) pour la protection de l'enfance soient nommé (e)s et qu'ils (elles) disposent du financement et de l'expérience voulus, en plus d'un mécanisme de surveillance et de communication de l'information.

Nous saluons les efforts déployés par le Soudan pour faire avancer la transition et nous nous félicitons de la décision des parties de rester attachées au processus de Djouba, ainsi que de la décision du Gouvernement soudanais et du Front révolutionnaire soudanais de signer un accord de paix global à Djouba le 3 octobre. Toutes les parties soudanaises, y compris les groupes armés, doivent rester déterminées à s'attaquer aux causes profondes du conflit afin de créer un environnement sûr pour tous les Soudanais, en particulier les plus vulnérables.

À cet égard, il est essentiel que la MINUATS s'attache en priorité à soutenir le Gouvernement dans la protection des civils. Tous les efforts visant à protéger les civils doivent être une priorité et une responsabilité partagée. L'initiative du Gouvernement de transition d'adopter un plan national de protection des civils est un pas dans la bonne direction. Nous espérons que l'appui que fournira la MINUATS dans ce domaine offrira de nouvelles possibilités de faire en sorte que la protection non armée des civils se généralise.

Nous reconnaissons que l'accord de paix global apporte des améliorations en ce qui concerne la protection des droits des femmes et l'égalité des sexes, nous restons toutefois préoccupés par le fait que la participation officielle des femmes aux pourparlers de paix a été marginale dans la plupart des cas. Nous encourageons également le Gouvernement à poursuivre ses efforts pour améliorer l'accès humanitaire et appelons les groupes armés non étatiques à permettre

l'acheminement sûr et sans entrave de l'aide humanitaire aux civils dans le besoin.

Enfin, la transition politique du Soudan reste fragile. La récente intensification de la violence intercommunautaire est très préoccupante et appelle une action globale qui réponde au besoin urgent de paix du peuple soudanais. À mesure que la transition soudanaise évoluera, ce seront les progrès tangibles en matière de droits de l'homme, de justice et de gouvernance inclusive qui, en définitive, détermineront si les aspirations des Soudanais sont en train de se matérialiser. La transition est aussi une formidable occasion pour l'ONU et pour le Conseil d'accompagner la quête de paix du Soudan, et nous estimons que la MINUATS est un outil utile à cette fin.

M^{me} Norman-Chalet (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Lacroix de leurs exposés et informations actualisées concernant l'évolution récente de la situation au Soudan.

Je tiens également à saluer les progrès réalisés sur le terrain depuis que le Conseil de sécurité s'est réuni en juin (voir S/2020/496) pour autoriser la création de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS).

Les États-Unis saluent les efforts déployés par le Gouvernement de transition dirigé par des civils, le Front révolutionnaire soudanais et l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi pour parvenir à un accord qui, s'il est appliqué avec sérieux et dans un esprit de paix, de réconciliation et de développement, pourrait ouvrir une nouvelle ère dans tout le Soudan. Il appartient désormais aux parties de mettre en œuvre l'accord en toute transparence et en temps voulu. Nous sommes fermement convaincus que cet accord est susceptible d'apporter une paix, une justice et une stabilité de long terme à celles et ceux qui ont enduré des cycles de violence généralisée et ont été victimes d'atrocités commises en toute impunité. Les prochaines étapes ne seront pas faciles, mais les États-Unis sont déterminés à accompagner cet accord car nous pensons qu'il peut être le fondement d'un Soudan nouveau, juste et démocratique.

De la même manière, les États-Unis accueillent favorablement la déclaration de principes récemment adoptée par le Gouvernement de transition dirigé par des civils et le Mouvement/Armée populaire de libération

du Soudan-Nord. Nous exhortons les parties à entamer rapidement des discussions fondées sur ces principes.

L'accord de paix de Djouba et la déclaration de principes d'Addis-Abeba s'appuient sur la formidable dynamique déclenchée fin 2018 et début 2019 au Soudan dans le but d'instaurer la paix, la liberté et la justice et faire prévaloir l'égalité des droits et des chances pour tous les Soudanais et toutes les Soudanaises. Nous appelons l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid à ouvrir sans délai le dialogue avec le Gouvernement de transition dirigé par des civils pour faire avancer la cause de la paix.

Pour une paix globale, il faut un processus de paix inclusif et harmonisé. Plus que jamais, la MINUATS est nécessaire pour soutenir le peuple soudanais, et nous saluons les efforts déployés par les Nations Unies pour jeter les bases d'une présence des Nations Unies efficace au Soudan. Nous espérons que, malgré les retards accusés s'agissant d'identifier un représentant spécial, ou une représentante spéciale, du Secrétaire général, les Nations Unies agiront rapidement pour recruter et déployer le personnel de la MINUATS.

Les États-Unis sont fermement convaincus que la MINUATS sera en mesure de s'acquitter de son mandat, qui est d'appuyer la transition politique et le processus de paix, de contribuer aux efforts de consolidation de la paix, de développement et d'aide humanitaire, et de fournir une aide essentielle à la réforme du secteur de la sécurité, à la formation de la police, à l'état de droit et à une gouvernance civile sans exclusive.

Dans le même temps, nous sommes profondément préoccupés par le fait que les responsabilités des violences récentes au Darfour et dans d'autres régions touchées par le conflit n'ont pas été établies. Nous prenons note des mesures prises par le Soudan pour répondre à ces violences, notamment avec l'élaboration de son plan de protection des civils, la nomination de gouverneurs civils et le déploiement d'une force mixte.

Toutefois, les autorités locales et le Gouvernement de transition dirigé par des civils doivent faire davantage pour empêcher que les milices se livrent à de nouvelles attaques contre les civils, notamment les déplacés, et pour faire en sorte que les responsables des horribles violences perpétrées à Masteri et ailleurs répondent de leurs actes. Nous exhortons l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et les autres organismes des Nations Unies à poursuivre leur coordination pour protéger les civils. Les violences,

qui ont fait des centaines de morts et des milliers de déplacés, nous rappellent à tous que la protection des civils doit toujours être au premier plan de nos délibérations et décisions en ce qui concerne le Soudan, notamment lors de nos prochaines discussions sur l'avenir de la MINUAD.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix de leurs informations actualisées et complètes. Je souhaite la bienvenue à la présente séance à mon cher ami, le Représentant permanent de la République du Soudan.

Le Viet Nam se félicite vivement de plusieurs faits nouveaux positifs survenus au Soudan en général, et au Darfour en particulier, au cours des derniers mois. Nous saluons les efforts que déploie le Gouvernement de transition pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement dans le pays, ainsi que pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous espérons sincèrement que l'accord de paix historique paraphé le 31 août entre le Gouvernement, le Front révolutionnaire soudanais et l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi ouvrira un nouveau chapitre de paix dans le pays. Nous nous félicitons des efforts consentis par les parties pour mener des négociations principalement à distance, ainsi que de ceux que déploie le Soudan du Sud voisin pour assurer sans relâche la médiation du processus de paix. Cela montre que la COVID-19 ne peut pas faire entrave à une réelle volonté de faire la paix.

Nous souhaitons également renouveler notre appui à l'action de l'ONU, de l'Union africaine et des autres partenaires concernés pour contribuer au processus de paix au Soudan. Dans le même temps, nous prenons acte du fait que le Soudan reste confronté à de nombreux défis. Il est crucial que toutes les parties compétentes au Soudan continuent de respecter pleinement leurs accords, car cela contribue à la paix et la stabilité à long terme du pays. Qu'il me soit permis de souligner les points ci-après.

Premièrement, la mise en œuvre intégrale de la déclaration constitutionnelle et de l'accord de paix sont toujours les deux tâches les plus importantes pour instaurer la paix et la stabilité à long terme au Soudan. Nous nous félicitons de la désignation de gouverneurs intérimaires dans 18 États et appelons le Gouvernement à faire davantage de progrès sur la voie du processus de transition.

En outre, nous exhortons les autres groupes armés du Darfour à participer dès que possible à des négociations de paix. Nous pensons qu'il faut à cet égard appuyer davantage de mesures de confiance. Le soutien de l'ONU et de l'Union africaine, ainsi que le rôle de médiateur que joue le Soudan du Sud peuvent encore être renforcés. Compte tenu des problèmes que pose la COVID-19, il est important d'aider le Gouvernement à maintenir le dialogue avec les parties concernées au Darfour, notamment grâce à des moyens de communication à distance.

Deuxièmement, nous prenons note avec satisfaction du fait que les conditions de sécurité au Soudan en général, et au Darfour en particulier, se sont stabilisées. Nous exhortons les groupes armés du Darfour à continuer de faire preuve de retenue. Dans le même temps, la violence intercommunautaire au Darfour reste une source de préoccupation particulière. Nous prenons note des efforts déployés par le Gouvernement suite aux récents incidents et l'appelons à trouver des solutions globales et durables pour remédier aux causes profondes de la violence intercommunautaire au Darfour, notamment par des mesures visant à promouvoir le dialogue et la réconciliation entre les différentes ethnies et communautés. Nous saluons également les efforts déployés par l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour contribuer à la paix et à la stabilité dans la région. Alors que la mission a entamé son retrait, nous l'encourageons à mener davantage d'activités de renforcement des capacités à l'intention des forces de sécurité gouvernementales.

Troisièmement, il est important de surmonter les défis économiques et humanitaires critiques au Soudan. Le Viet Nam se félicite des engagements pris à l'appui du pays par certains donateurs à la Conférence de haut niveau des partenaires du Soudan, le 25 juin. La communauté internationale doit continuer d'aider le Gouvernement soudanais à lutter contre la pandémie de COVID-19, ainsi que contre les difficultés socioéconomiques actuelles, parmi lesquelles figurent l'insécurité alimentaire, les catastrophes naturelles et les changements climatiques. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2020/912), la transition a besoin d'un soutien à la fois financier et politique. L'accès du Soudan à l'aide financière internationale, aux investissements et à l'allègement de la dette à court et moyen terme doit être facilité, et non empêché.

Quatrièmement, nous saluons les efforts de l'ONU et du Soudan, ainsi que leur coopération depuis le mois

de juin, et attendons avec impatience le déploiement rapide de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) pour appuyer la transition et le développement du pays. Nous sommes également très favorables au rôle actif et à la participation des femmes à toutes les étapes du processus de transition, et apprécions à ce titre les efforts de la MINUATS pour soutenir la mobilisation des femmes.

Pour terminer, nous abondons dans le sens du Secrétaire général lorsqu'il affirme dans son rapport que la question est de savoir si la communauté internationale peut se permettre de ne pas soutenir le Soudan tandis qu'il s'efforce de régler les problèmes redoutables auxquels il fait face. Le Conseil de sécurité ne peut tout simplement pas se le permettre.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions les Secrétaire généraux adjoints Rosemary DiCarlo et Jean-Pierre Lacroix de leurs exposés sur la situation au Soudan et du rapport sur les activités de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et les progrès réalisés dans le déploiement de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) (S/2020/912).

Nous voudrions commencer par féliciter sincèrement le peuple et le Gouvernement soudanais. Je pense que nous pouvons dire sans exagération que nous avons assisté à un événement historique. Le 31 août, à Djouba, des accords de principe ont été conclus sur la paix et l'avenir du pays. Nous attendons avec intérêt la signature officielle d'un accord de paix et le début de la mise en œuvre par les parties de leurs obligations.

À cet égard, il convient de noter les efforts de médiation déployés par le peuple sud-soudanais et personnellement par le Président Salva Kiir. C'est là une preuve supplémentaire de la justesse de la formule « à problèmes africains, solutions africaines ».

Nous sommes d'accord avec les conclusions contenues dans le rapport du Secrétaire général selon lesquelles le Soudan est confronté à des tâches complexes s'agissant de relever l'économie du pays et de mettre en œuvre des projets de consolidation de la paix. C'est précisément pour cela que nous pensons que la nouvelle mission politique spéciale des Nations Unies doit devenir le plus rapidement possible pleinement opérationnelle. Khartoum est en droit d'attendre que la communauté internationale puisse lui fournir

rapidement l'aide nécessaire, et le Conseil de sécurité ne doit pas décevoir le peuple soudanais.

Nous avons pris note de la proposition du Secrétaire général António Guterres sur la nécessité d'un accord rapide sur les modalités de transfert des actifs et des capacités d'appui de la MINUAD, qui achève son mandat, à la MINUATS. Nous estimons que cette initiative est très opportune et demandons instamment au Secrétariat de se mettre au travail sur cette question.

Nous réaffirmons notre position en faveur du retrait définitif de la MINUAD, qui a mené à bien les tâches qui lui ont été confiées. Les défis auxquels le Darfour est confronté aujourd'hui sont liés à la consolidation de la paix plutôt qu'au maintien de la paix. Le temps est venu de se concentrer sur le redressement et le développement économique du Darfour : cela doit être la priorité. Nous estimons qu'il est essentiel de maintenir le cap sur le retrait progressif de la MINUAD, conformément au calendrier fixé dans la résolution 2525 (2020).

Nous constatons que la dynamique au Darfour n'a pas connu d'inflexion négative notable. Les affrontements intercommunautaires dans certains États, qui sont provoqués, entre autres, par la transhumance saisonnière du bétail, ne modifient pas le tableau d'ensemble. En outre, la réponse immédiate et coordonnée des autorités aux événements, ainsi que la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection des civils, sur laquelle le Soudan fait régulièrement rapport au Conseil de sécurité, démontrent une fois de plus l'engagement de Khartoum en faveur d'une approche holistique visant à traiter les causes profondes du conflit. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Il convient par ailleurs de rappeler que le principal fauteur de troubles dans le processus de paix et le responsable des hostilités déclenchées par l'Armée de libération du Soudan dans la région du Jebel Marra reste Abdul Wahid Al-Nur, qui a notamment refusé de se joindre à l'accord de paix. Nous appelons à nouveau les pays qui ont une influence sur cet opposant intransigeant à exercer la pression nécessaire sur lui.

Nous notons que le Secrétaire général a appelé une fois de plus à la levée des sanctions économiques unilatérales, y compris l'anachronisme que représente le maintien du Soudan sur la liste américaine des pays qui parrainent le terrorisme. Il va de soi que nous souscrivons à cet appel. On ne peut parler de l'importance de la reprise économique du pays tout en continuant

d'entraver la mise en œuvre d'initiatives par les institutions financières internationales. Nous constatons que la levée des sanctions unilatérales est soumise à des conditions qui n'ont aucun rapport avec le processus de paix au Soudan, mais qui reflètent les objectifs de ceux qui ont introduit ces restrictions. Ce genre de cynisme ne nous surprend plus depuis longtemps.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Siddig (Soudan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre et exprimer notre profonde gratitude à mon ami Dian Triansyah Djani pour l'efficacité de la présidence indonésienne le mois dernier. Qu'il me soit également permis de remercier M. Jean-Pierre Lacroix et M^{me} Rosemary DiCarlo pour leurs exposés. Je voudrais aussi exprimer mes remerciements et ma gratitude à tous les membres du Conseil de sécurité pour l'appui qu'ils ont témoigné et apporté à mon pays.

Fin août et après près d'un an de négociations franches et fructueuses à Djouba, le Gouvernement de transition du Soudan et les principaux groupes armés du Darfour et des Deux Zones du Kordofan méridional et du Nil Bleu ont conclu un accord de paix historique. L'accord a une portée globale et traite des causes profondes des conflits armés et de l'instabilité politique dans le pays. Cela inclut notamment le partage des ressources, la propriété foncière, la justice sociale, la gouvernance et l'égalité au niveau national. Cet accord comprend également des clauses visant à régler les conséquences des conflits, notamment l'aide humanitaire, le retour volontaire et en toute sécurité des personnes déplacées et des réfugiés dans leur région d'origine, le désarmement des combattants et leur intégration dans l'armée nationale ou dans la société, et le développement, la réhabilitation et la reconstruction des zones touchées par le conflit.

Trois éléments caractérisent cet accord de paix et le rendent différent des accords précédents.

Premièrement, il existe une forte volonté politique et un engagement de la part du Gouvernement de transition à assurer la paix, la justice et la liberté conformément aux objectifs clefs du document constitutionnel.

Deuxièmement, l'accord a été négocié et conclu entre les Soudanais eux-mêmes. Comme l'a dit S. E. le Premier Ministre de la République du Soudan, Abdalla Hamdok : « Il s'agit d'une paix soudanaise, faite de nos propres mains et par nos propres efforts ». À cet égard, le

Soudan est profondément reconnaissant au Gouvernement sud-soudanais pour le rôle important qu'il a joué en accueillant et en facilitant les pourparlers.

Troisièmement, les négociations ont été menées entre partenaires et non entre adversaires, contrairement à l'atmosphère conflictuelle qui prévalait sous le régime précédent.

Au début de ce mois, le Premier Ministre Hamdok a rencontré le dirigeant du Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord, Abdelaziz Al-Hilu, à Addis-Abeba. Ensemble, ils ont signé une déclaration de principes dans laquelle ils ont garanti la poursuite de la cessation actuelle des hostilités pour la durée du processus de négociation. Ils sont également convenus de six principes qui ouvriront la voie au règlement des quelques questions restant en suspens. Je saisis cette occasion pour renouveler notre appel à Abdul Wahid Mohamed Al-Nur pour qu'il se joigne au processus de paix et participe à l'édification d'un avenir prospère de paix et de stabilité au Darfour.

Mon gouvernement est pleinement déterminé à assumer sa responsabilité s'agissant de protéger son peuple au Darfour en particulier et dans tout le pays en général.

À cet égard et à la suite des affrontements intercommunautaires regrettables qui se sont produits au Darfour au début de la saison des cultures en juillet, le Gouvernement a agi pour prévenir la récurrence de ces conflits en renforçant ses capacités de sécurité au Darfour par le déploiement de 15 000 soldats et policiers. En outre, une campagne de collecte d'armes est en cours dans toute la région. Nous encourageons également la coexistence pacifique entre les communautés et nous améliorons et renforçons les mécanismes de justice pénale. Surtout, la nomination de gouverneurs civils dans tout le pays, en particulier au Darfour, devrait contribuer grandement à préserver la sécurité et la stabilité dans la région.

En mai, le Soudan a communiqué au Conseil de sécurité son plan national de protection des civils au Darfour et dans les zones touchées par le conflit. Ce plan s'appuie sur les meilleures pratiques, ainsi que sur des politiques et normes ayant fait leurs preuves. Il y a 10 jours, un rapport d'activité périodique sur la mise en œuvre du plan a également été transmis au Conseil. Qui plus est, la signature de l'accord de paix ne manquera pas d'ouvrir la voie non seulement à une paix durable,

mais également à une meilleure protection des civils dans les zones touchées.

Juste après l'adoption de la résolution 2524 (2020), qui a porté création de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), le Premier Ministre a décidé de créer un mécanisme national de coordination avec la MINUATS, et de nommer un diplomate chevronné au poste de coordonnateur national. Cet organe de coordination interdépartementale réunit toutes les autorités nationales compétentes et a pour fonction de créer des synergies entre le Gouvernement et la MINUATS à l'échelon fédéral et au niveau des États, mais aussi de déterminer dans quels domaines le Soudan a besoin d'un appui. Lorsque l'équipe de planification du Secrétariat s'est rendue au Soudan en août, le mécanisme national a joué un rôle clef dans le succès de cette visite. Nous n'épargnerons aucun effort pour faciliter la mise en place de la nouvelle Mission et garantir une transition sans heurt de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour à la MINUATS en décembre. Tout en remerciant le Conseil de sécurité et le Secrétariat d'avoir répondu à la demande du Soudan en créant cette mission politique spéciale, nous comptons sur la poursuite de consultations étroites avec le Gouvernement durant la phase de planification de la Mission et la définition de sa structure, de ses politiques et de ses priorités. Nous espérons également que le Conseil de sécurité se mettra rapidement d'accord sur le ou la représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général qui dirigera la MINUATS.

Tous les membres du Conseil savent que le Gouvernement soudanais de transition lutte sans relâche contre des problèmes gigantesques. Du fait de la mauvaise gestion du régime précédent, la situation économique est catastrophique, ce à quoi s'ajoutent la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ainsi que des précipitations d'un niveau sans précédent et des inondations dévastatrices. Cette situation requiert un appui soutenu et généreux de la part des partenaires régionaux et internationaux, notamment la radiation urgente du Soudan de la liste des États soutenant le terrorisme établie par les États-Unis, car cela lui bloque l'accès aux mesures d'allègement de la dette, à des prêts à des conditions préférentielles et à l'investissement étranger à grande échelle. À cet égard, nous tenons à remercier les pays qui ont participé à la Conférence de haut niveau des partenaires du Soudan, qui s'est tenue virtuellement et a été coorganisée par l'Allemagne, l'Union européenne, l'ONU et le Gouvernement soudanais en juin, ainsi qu'à la réunion

de suivi organisée par l'Arabie saoudite en août, et qui ont annoncé des contributions.

Le Gouvernement soudanais de transition va poursuivre ses efforts afin d'apporter des changements radicaux dans les domaines politique, social et de la sécurité pour bâtir un pays prospère et pacifique.

Le Président : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 45.